

**CRÉER DES LIENS POUR COMPRENDRE ET AGIR SUR NOTRE MONDE**

Document d'accompagnement

**CRÉER DES LIENS  
POUR CONTRER L'EXCLUSION**



**CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES  
ET LA CONDITION FÉMININE  
2002**

Coordination du projet : Maryse Rivard  
Recherche et rédaction : Jean-François Aubin, Lynn O’Cain  
Animation des sessions : Jean-François Aubin, ÉCOF

Relecture : Lise St-Germain, Julie Leclair  
Révision linguistique : Julie Leclair  
Mise en pages : Diane Barrette, Julie Leclair

ISBN 2-922995-03-8

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec (2002)  
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada (2002)

© Centre de documentation sur l’éducation des adultes et la condition féminine

Montréal, février 2002, mars 2002 (deuxième réimpression)

## Table des matières

<a href="#">Table des matières</a> .....	3
<a href="#">Avant-propos</a> .....	5
<b><a href="#">INTRODUCTION</a></b> .....	<b>6</b>
<a href="#">Nos livres vedettes</a> .....	7
<b><a href="#">PREMIÈRE PARTIE : L'EXCLUSION, UNE RÉALITÉ À COMPRENDRE</a></b> .....	<b>9</b>
<a href="#">Qu'est-ce que l'exclusion ?</a> .....	9
<a href="#">Que veut dire vivre l'exclusion ?</a> .....	12
<a href="#">L'exclusion, un processus</a> .....	12
<a href="#">Le milieu de travail, encore un déterminant majeur de l'insertion sociale</a> .....	13
<a href="#">L'exclusion et les femmes</a> .....	15
<a href="#">Le rôle des ruptures conjugales</a> .....	17
<a href="#">Les autres lieux d'intégration</a> .....	18
<a href="#">L'école, lieu d'insertion ou d'exclusion ?</a> .....	19
<a href="#">Le territoire comme lieu d'exclusion</a> .....	21
<a href="#">La pauvreté, un facteur important d'exclusion</a> .....	23
<a href="#">Pauvreté intégrée</a> .....	24
<a href="#">Pauvreté marginale</a> .....	24
<a href="#">Pauvreté disqualifiante</a> .....	25
<a href="#">Les nouvelles technologies : nouveaux facteurs d'exclusion ?</a> .....	25
<b><a href="#">DEUXIÈME PARTIE : POUR UN MONDE SANS EXCLUSION</a></b> .....	<b>27</b>
<a href="#">Assistance sociale et exclusion sociale</a> .....	27
<a href="#">Politique de renouveau social</a> .....	27
<a href="#">Emploi et insertion</a> .....	28
<a href="#">Les liens entre pauvreté et exclusion</a> .....	29

<a href="#"><u>Le revenu d'existence ou un travail pour toutes et tous ?</u></a> .....	30
<a href="#"><u>Pour lutter contre l'exclusion, comprendre les processus</u></a> .....	30
<a href="#"><u>Apprendre de l'exclusion pour construire des alternatives</u></a> .....	32
<a href="#"><u>L'exclusion des femmes, des pistes concrètes d'actions</u></a> .....	32
<a href="#"><u>Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs</u></a> .....	35
<a href="#"><u>L'organisation d'un réseau d'échanges réciproques de savoirs</u></a> .....	36
<a href="#"><u>Des étapes à tenir compte</u></a> .....	36
<a href="#"><u>La charte des réseaux d'échanges réciproques de savoirs</u></a> .....	39
<b><u>CONCLUSION</u></b> .....	<b>41</b>
<a href="#"><u>Quelques adresses utiles</u></a> .....	43
<a href="#"><u>Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine</u></a> .....	44

## Avant-propos

### **Des livres à la pratique...**

Depuis quelques années, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) a pour mandat de vous faire connaître des livres de façon intéressante et originale. Nous récidivons cette année<sup>1</sup> avec ce document *Créer des liens pour contrer l'exclusion* qui accompagnera les journées de réflexion organisées par le CDÉACF. Ces sessions auront lieu à travers tout le Québec au printemps 2002.

Le CDÉACF a produit ce document d'accompagnement avec l'objectif de présenter des livres ayant pour thématique commune de mieux comprendre les processus d'exclusion et être en mesure de les contrer. Ce document n'est pas un résumé de livres à proprement parler. Il s'agit d'une lecture transversale qui tente de saisir les idées principales des publications choisies. Notre lecture n'est pas objective, elle a pour but de vous faire mieux connaître différents livres et, surtout, de vous transmettre le goût de les lire. N'est-ce pas une des missions essentielles d'un centre de documentation que de rendre accessibles les ouvrages qu'il diffuse ?

Nous remercions les auteurEs des livres qui ont permis la rédaction de ce document et l'élaboration du contenu des journées de réflexion. Ce sont leurs réflexions que nous tentons de présenter et nous nous excusons si jamais nous déformons leur pensée. Mais même si cela arrivait, nous osons affirmer que c'est la magie des livres que d'ouvrir le débat et non de le fermer.

*Bonne lecture !*

---

<sup>1</sup> Les documents des années précédentes peuvent être consultés au CDÉACF ou sur le site Internet ([www.cdeacf.ca](http://www.cdeacf.ca)).

## INTRODUCTION

*Pas d'éducation possible en profondeur sans une compréhension de l'exclusion.*

Depuis nos premières journées de réflexion en 1996, le CDÉACF a toujours retenu des livres qui abordaient des thèmes liés à l'éducation dans son sens large et noble. Mais des obstacles importants limitent souvent le travail d'éducation. L'exclusion fait partie de ces limites. Nous serons en mesure d'en tenir compte dans notre travail d'éducation si nous comprenons mieux les processus d'exclusion (car on ne naît pas exclu) et si nous savons comment les désamorcer.

« L'exclusion est désormais le paradigme à partir duquel notre société prend conscience d'elle-même et de ses dysfonctionnements, et recherche, parfois dans l'urgence et la confusion, des solutions aux maux qui la tenaillent. »<sup>2</sup>

Mais qu'est-ce au juste que l'exclusion ? Le terme exclusion en est un fourre-tout. Dans sa forme générale, il désigne tout individu ou groupe d'individus mis à part, en dehors du courant majoritaire. Nous pouvons sous ce vocable identifier presque tous des exclusions que nous vivons ou avons vécu. On identifie également des formes d'exclusion qui ont touché certains groupes de la société depuis des années, par exemple les femmes.

Dans sa forme plus actuelle et particulière, le terme exclusion est employé pour désigner les personnes qui combinent une absence prolongée du milieu du travail, vecteur important d'inclusion sociale, et une rupture de liens sociaux significatifs.

Le terme étant trop général, plusieurs auteurEs ont préféré développer une terminologie propre à ces réalités précises. Certains parlent de désaffiliation (axe relationnel et travail), d'autres de disqualification (stigmatisation des populations) et de désinsertion (processus dans lequel s'inscrivent les personnes).

L'objectif du présent document est de permettre d'approfondir, à partir de livres, un sujet qui nous touche dans notre pratique. Que nous intervenions en éducation populaire ou en éducation dans un cadre plus formel, nous sommes tous confrontés à une réalité : nous assistons à un « décrochage social » sans précédent. De plus en plus de personnes vivent involontairement un processus qui les conduit vers une exclusion de plus en plus grande. Conséquemment, de plus en plus de chercheurEs se sont penchés sur cette réalité et ont écrit pour tenter de mieux comprendre et ainsi nous faire partager leurs réflexions.

Le présent document se divise en deux parties. Nous tenterons dans un premier temps de mieux cerner la notion d'exclusion, les processus d'exclusion et quelques situations

---

<sup>2</sup> Paugam, Serge (éd.). *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 1996, 582 p.

précises. Dans une deuxième partie, nous aborderons les différentes manières de « déconstruire » les processus d'exclusion et l'expérience des réseaux d'échanges réciproques de savoirs comme moyen de contrer l'exclusion.

## Nos livres vedettes

Il n'est jamais facile de choisir seulement quelques livres sur un sujet aussi important que l'exclusion. Voilà pourquoi nous avons triché un peu en retenant ***L'exclusion, l'état des savoirs***<sup>3</sup> qui est un recueil de plusieurs auteurEs ayant réfléchi sur ce thème. Il permet de couvrir plusieurs points de vue et il demeure un ouvrage essentiel lorsque l'on veut comprendre et s'appropriier l'analyse de l'ensemble des éléments et réalités de ce problème social. Le livre présente les synthèses des ouvrages de plusieurs auteurs incontournables dont Castel, Paugam, Schnapper.

Nous avons travaillé également avec ***Insertion, les feux follets de la démocratie***<sup>4</sup> de Cécile Baron, Marie-Christine Bureau, Colette Leymarie et Patrick Nivolle, quatre chercheurEs qui ont tenté d'analyser les expériences d'insertion à partir de vécus concrets. La force de ce livre est de proposer une analyse d'expériences en cours qui visent l'insertion de personnes exclues.

Il est de coutume dans les sessions du CDÉACF de non seulement mieux connaître les problématiques mais d'être également tourné vers l'action. C'est dans cette optique que nous avons également retenu ***Échangeons nos savoirs***<sup>5</sup> de Claire-Héber-Suffrin (en collaboration avec Sophie Bolo). Ce livre porte sur la philosophie et l'application concrète des réseaux d'échanges réciproques de savoirs. Ces expériences d'échanges de savoirs, qui rejoignent des milliers de personnes à travers le monde, sont une des façons concrètes de lutter contre l'exclusion. Ces réseaux peuvent se vivre autant dans un cadre scolaire que non formel, autant avec des enfants que des adultes, qu'avec des gens ayant des revenus plus élevés que des personnes sans le sou. C'est une manière de lutter contre l'exclusion à partir des « savoirs populaires », à partir du vaste champ qu'est l'éducation.

À ces livres vedettes s'ajoutent quelques ouvrages cités tout au long de ce document, notamment ***L'exclusion : définitions et mécanismes***<sup>6</sup> de Jérôme Ballet, ***La lutte des places***<sup>7</sup> de Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti, ***Le temps des***

---

<sup>3</sup> Paugam, Serge (éd.). ***L'exclusion : l'état des savoirs***, Paris : La Découverte, 1996, 582 p.

<sup>4</sup> Baron, Cécile; Marie-Christine Bureau, Colette Leymarie, Patrick Nivolle. ***Insertion : les feux follets de la démocratie***, Paris : Éditions Charles Léopold Mayer; Desclée de Brouwer, 1998, 180 p.

<sup>5</sup> Heber-Suffrin, Claire. ***Échangeons nos savoirs !***, Paris : Syros, 2001, 201 p.

<sup>6</sup> Ballet, Jérôme. ***L'exclusion : définitions et mécanismes***, Paris : Harmattan, 2001, 255 p.

<sup>7</sup> De Gaulejac, Vincent; Taboada Léonetti, Isabel. ***La lutte des places : insertion et désinsertion***, Paris; Marseille, France, Desclée de Brouwer; Hommes et perspectives, c1994, 286 p.

**femmes : pour un nouveau partage des rôles**<sup>8</sup> de Dominique Méda ainsi qu'une recherche réalisée en Suisse, **Trajectoires de précarisation**<sup>9</sup> de Isabelle Vez. Les deux derniers ouvrages ont entre autres comme objectif de mieux introduire la situation spécifique des femmes dans les processus d'exclusion. Cette situation est peu tenue en compte dans les ouvrages des auteurEs les plus connuEs qui ont écrit sur l'exclusion.

---

<sup>8</sup> Méda, Dominique. **Le temps des femmes : pour un nouveau partage des rôles**, Paris : Flammarion, 2001, 199 p.

<sup>9</sup> Vez, Isabelle. **Trajectoires de précarisation : une approche statistique et qualitative des bénéficiaires de l'aide sociale valaisanne, notamment de familles mono-parentales**, Sion, Suisse : Canton Valais. Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, 2000, 100 p.



## PREMIÈRE PARTIE : L'EXCLUSION, UNE RÉALITÉ À COMPRENDRE

### Qu'est-ce que l'exclusion ?

Dans son vocable général, l'exclusion est reliée au fait de ne pouvoir exercer des droits dans une société donnée pour pouvoir bien y vivre.

« L'exclusion, derrière la multitude de domaines auxquels le terme s'associe ou s'applique, peut être définie comme le fait de ne pas accéder à l'ensemble des droits individuels définis à un moment donné, dans une société donnée, garantissant à une personne de mener à bien sa vie dans cette société. »<sup>10</sup>

Mais la notion d'exclusion demeure un sujet de débat. Elle a été utilisée pour désigner différents phénomènes au fil du temps.

« [...] l'exclusion n'est pourtant pas une notion entièrement nouvelle. Elle n'a, certes, jamais été autant utilisée qu'aujourd'hui, mais elle n'a pas toujours eu non plus le sens qu'on lui donne désormais. »<sup>11</sup>

Peu à peu, cependant, la notion d'exclusion a été utilisée non pas pour désigner des groupes sociaux touchés par l'exclusion mais plutôt pour désigner des **processus** qui conduisent vers des situations extrêmes. C'est dans ce sens que la plupart des auteurEs s'entendent pour nommer deux facteurs décisifs dans le processus d'exclusion soit **l'absence de longue durée du marché du travail** (dans les faits, ils parlent surtout de chômage de longue durée, excluant ainsi les personnes, essentiellement des femmes, qui se consacrent au travail domestique et à l'éducation des enfants à la maison) et **le fait de vivre une rupture des liens sociaux**, c'est-à-dire avoir de moins en moins de relations sociales (théorie sur la désaffiliation sociale).

« L'exclusion se différencie nettement de la pauvreté et de la précarité. Elle se caractérise par une double dimension économique et sociale ; une mise à l'écart du système de production et du mode de consommation, ainsi qu'une rupture nette de liens sociaux avec le reste de la collectivité. »<sup>12</sup>

Le risque de l'exclusion du marché du travail est d'autant plus grand si l'on cumule des « handicaps », c'est-à-dire si on vit des difficultés ou si on est victime de discrimination (être femme, être immigrantE, être handicapéE, être peu scolariséE, etc.).

---

<sup>10</sup> Ballet 2001, p. 227.

<sup>11</sup> Paugam 1996, p. 8.

<sup>12</sup> Ballet 2001, p. 75.

<b>Facteurs cumulatifs qui augmentent les risques d'exclusion :</b>
• Jeune
• Faible scolarité
• Emplois précaires
• Femmes
• Monoparentalité
• Vivre seule
• Être âgé de plus de 45 ans

L'exclusion du monde du travail dans notre société a deux conséquences majeures : elle mène vers une pauvreté plus grande, donc limite la capacité d'agir dans une société très marchande, et elle diminue également les liens sociaux que l'on avait en travaillant (les relations avec les collègues, etc.).

*« L'expression «ça n'arrive pas qu'aux autres», aujourd'hui très répandue, accrédite l'idée que tout le monde peut être touché par l'exclusion. Elle est pourtant davantage le produit d'une angoisse collective face au chômage que d'une analyse rigoureuse des enquêtes. S'il est vrai, par exemple, que le chômage de longue durée s'étend progressivement à toutes les catégories de population, le risque d'en faire l'expérience reste très inégalement réparti. Les travailleurs les plus âgés, les moins qualifiés, de nationalité étrangère, mais aussi les femmes, y sont nettement les plus exposés. S'il est vrai également que les jeunes connaissent de plus en plus de difficultés à entrer dans la vie active, et que la période de transition avant l'autonomie qui caractérise l'âge adulte tend à s'allonger pour chacun d'entre eux, il convient de rappeler qu'ils ne constituent pas pour autant une catégorie homogène, que les non-diplômés, par exemple, ont de fortes chances de rester beaucoup plus longtemps que les autres au chômage ou dans des statuts précaires. L'importance du capital social à la fin des études est également un facteur décisif [...]. »<sup>13</sup>*

On peut être pauvre et conserver un réseau social riche. C'est là que viennent jouer les autres structures ou lieux intégrateurs. La famille, par exemple, a longtemps joué dans notre société un rôle fortement intégrateur. Même si nous n'avons rien, nous avons toujours notre famille sur qui compter. C'est parfois encore ainsi, principalement dans les pays d'Amérique du Sud ou d'Afrique. D'autres lieux ont aussi joué ou jouent historiquement un rôle d'intégrateur : l'Église, le quartier ou le village, les groupes d'amis. Force est de constater que pour de nombreuses causes, plusieurs de ces lieux de socialisation et d'appartenance se sont effilochés et que de nombreuses personnes se retrouvent sans ces filets minimaux de protection et d'entraide. Les organismes communautaires ou de charité ont bien tenté de compenser un peu mais cela demeure difficile.

---

<sup>13</sup> Paugam 1996, p. 569.

*« Dans les années 80, on observe une double évolution des manifestations de la pauvreté : la population touchée est en augmentation et le phénomène atteint des personnes jusqu'alors intégrées, qui avaient bénéficié des fruits de la croissance. Ce changement va de pair avec un renouvellement du vocabulaire : l'apparition des notions de « précarité », de « nouvelle pauvreté » et « d'exclusion » est révélatrice d'une évolution des représentations de la pauvreté. Avec la crise du modèle de la société salariale et la mise en cause du couple croissance économique-recul des inégalités, elle n'apparaît plus comme un résidu, voué à disparaître avec le développement de la société d'abondance, mais comme le produit du fonctionnement des sociétés occidentales contemporaines.*

*Dans ce contexte, la pauvreté n'évoque plus seulement un état de carence de ressources, mais l'expression d'une fragilisation du lien social, d'un processus de perte d'intégration et de marginalisation en regard de la sphère de l'emploi et des sociabilités, en relation avec les mutations du monde du travail et l'individualisation des modes de vie. »<sup>14</sup>*

Ce changement a été accompagné également de la montée de la valeur de l'individualisme. Dans notre société où tout repose sur l'individu et peu sur le collectif, nous devons nous *faire* nous-même. Nous devons être performantEs dans tout. C'est lourd à porter pour de plus en plus d'individus.

*« Un gagnant, ça produit obligatoirement des perdants », dit Albert Jacquard.*

Il est certain que le risque de vivre de l'exclusion est beaucoup plus grand si on est pauvre que le contraire. Il ne faut pas non plus confondre discrimination, injustice et exclusion. Toutes les femmes vivent de la discrimination en tant que femme un jour ou l'autre dans leur vie mais toutes les femmes ne vivent pas nécessairement de l'exclusion.

Il ne peut exister de définitions absolues de l'exclusion, car elle varie selon les lieux et les époques. Comme le précise Paugam, il vaut mieux faire une analyse par pays et parfois même par régions, car les réalités ne sont pas les mêmes partout. En Amérique du Sud par exemple, l'économie informelle est tellement présente que d'être en chômage prolongé n'a pas le même sens que dans un pays occidental.

Le concept d'exclusion réfère à une division entre des « inclus » et des « exclus ». Il s'applique règle générale quand les « inclus » forment la majorité. Dans la plupart des pays d'Afrique, la notion d'exclusion est difficile à traiter puisque les personnes exclues sont nettement en majorité. À la limite, on parle de plus en plus souvent de l'exclusion du continent africain, même si cette idée n'est pas tout à fait juste.

Selon certainEs auteurEs, le phénomène de l'exclusion n'est en réalité que le renouvellement de formes anciennes de relégation ou de mises à distance des groupes sociaux discrédités ou jugés menaçants pour l'ordre social (théorie de la disqualification sociale /stigmatisation par la population).

---

<sup>14</sup> Vez 2000, p. 9.

La notion d'exclusion nous exhorte à mettre l'accent à la fois sur l'instabilité des situations et sur les processus par lesquels les inégalités se constituent et se renouvellent.

## **Que veut dire vivre l'exclusion ?**

Vivre l'exclusion, c'est en venir à n'avoir pas de travail, très peu de réseaux sociaux, avoir peu d'information, perdre son estime de soi et son identité, ne plus avoir de sentiment d'appartenance ou presque, se sentir seule. C'est avoir l'impression que si on n'existait pas, cela ne changerait rien. Le monde poursuivrait sa route sans même se rendre compte de sa disparition. Qu'est-ce que cela change que l'on pense telle ou telle chose ? Qu'est-ce que cela change que l'on vive tel ou tel événement ? Pourquoi être citoyenNE dans une société qui ne me reconnaît pas, qui fait comme si j'étais inutile. Un participant d'un groupe en alphabétisation réfléchissant sur la citoyenneté disait : « C'est comme si on était un sac de vidange sur le bord du chemin. » Probablement que c'est là l'image la plus parlante, vivre l'exclusion c'est se sentir « sac de vidange »...

Pour comprendre les processus qui peuvent nous mener vers l'exclusion, si nous n'avons jamais vécu cela, il faut partir de petites expériences vécues et se souvenir de leurs impacts.

Première expérience : être sans travail. Même si nous n'avons pas eu à vivre de longues périodes sans travail, nous avons inévitablement vécu des temps d'arrêt. Rappelons-nous tout ce que cela vient changer dans notre vie même lorsque c'est pour une courte période. Si je n'ai pas de travail, j'ai moins d'argent. Si j'ai moins d'argent et que je vis dans une société « marchandisée » où tout se paye, je dois dire non à plein de choses, même à la chance de rencontrer l'âme sœur (agence de rencontres) et aux promenades en nature dans les parcs fédéraux et provinciaux. Je n'ai plus accès à une partie importante de la société. Pensons-y bien, une partie importante de nos relations avec les autres passe soit dans le cadre du travail soit dans le cadre d'échanges marchands (quand je vais au dépanneur, au garage, etc.). Enlevez tout cela ou réduisez-le drastiquement et cela a déjà bouleversé votre vie.

## **L'exclusion, un processus**

L'exclusion n'est pas un état permanent ni irréversible. On devient une personne qui vit de l'exclusion et qui se sent mise à part de la société. Dans ***La lutte des places***, Gaulejac explique bien qu'il s'agit d'un cheminement par étapes et par succession d'événements et que pour sortir de l'exclusion, il faut également le penser comme un processus par étapes (théorie de la désinsertion sociale).

« Le cumul des handicaps sociaux – familles modestes et désunies, échec scolaire, absence de formation, chômage – risque de déclencher ce processus, mais cela ne signifie pas que tout individu qui perd son emploi soit nécessairement conduit à une trajectoire qui le mènerait inexorablement à la rupture de tous les liens sociaux. »<sup>15</sup>

Contrairement à d'autres époques, il n'existe plus de distinctions juridiques, tous les citoyens sont théoriquement égaux en termes d'égalité politique et de droits. Ceci explique que l'exclusion ne désigne pas un état ou une catégorie de personnes, mais des processus.

« Il existe de nombreuses manières d'être « inclus » ou « exclus ». Les individus ne sont pas une fois pour toutes « exclus », moins encore des « exclus ». Mais il existe des populations en état de fragilité ou de précarité qui ont une forte probabilité de connaître, ou qui connaissent effectivement, un processus susceptible de les exclure de la vie collective, professionnelle et relationnelle [...]. »<sup>16</sup>

## **Le milieu de travail, encore un déterminant majeur de l'insertion sociale**

Lorsqu'on vous demande « que fais-tu dans la vie ? », cela signifie encore bien souvent « quel travail as-tu ? ». La réorganisation du système économique a amené une remise en question de la valeur « travail » mais, du même souffle, il faut reconnaître qu'actuellement, et pour un certain nombre d'années, cela demeure une valeur intrinsèque de nos sociétés et un vecteur d'intégration très important.

Robert Castel, dans le cadre d'un travail d'analyse réalisé sur les vagabonds, note que tout commence par une rupture par rapport à un premier enracinement territorial en raison d'**une obligation de mobilité pour le travail**.

Un travail nous procure un meilleur revenu et ainsi un pouvoir d'interagir dans la société. **Je dépense donc je suis !** Mon travail élargit mon réseau social. J'ai des liens avec des collègues et des collaborateurs qui me nourrissent et m'aident à maintenir une certaine identité de ce que je suis. En ayant plus de relations, je suis mieux informéE et je peux compter sur plus de personnes pour m'aider si nécessaire.

« Dans des sociétés qui donnent la primauté à la production, la réalité sociale est concrètement tissée par les échanges liés à la vie économique et à la redistribution des richesses entre les catégories. »<sup>17</sup>

Le travail, c'est aussi un certain sens à notre vie, un sentiment d'utilité dans bien des cas et une partie de notre identité. Le travail m'oblige également à m'organiser, à me

---

<sup>15</sup> Dominique Schnapper citée dans Paugam (éd.) 1996, p. 27.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 28.

structurer (horaire, etc.). Dans certains cas, le travail peut aussi être une source de valorisation et de défis stimulants.

À l'inverse, c'est mon « capital social », c'est-à-dire le réseau de relations, le milieu familial et mon environnement, qui bien souvent me donne accès au travail. Combien d'emplois sont trouvés sur la base d'une connaissance dans l'entreprise ? Ne dit-on pas des politiciens et des politiciennes que ce sont souvent des gens qui se sont connus et fréquentés avant d'occuper leur fonction ?

*« [...] une thèse récente (Dubernet, 1995) met bien en évidence, sur des études de cas, le fonctionnement de la discrimination à l'égard de celles et de ceux qui ne correspondent pas aux critères dits de « compétences » de la nouvelle norme d'emploi (autonomie, initiative, responsabilité). La possession d'un titre scolaire fonctionne souvent comme un filtre, mais c'est avant tout la capacité à anticiper les attentes de l'employeur et à manifester sa conformité avec celles-ci qui apparaît décisive. Or, cette capacité d'emploi est socialement conditionnée par toute la trajectoire antérieure et par le réseau de relations. Ceux qui ont eu des difficultés de socialisation et qui n'ont aucune relation à faire valoir sont généralement éliminés soit par non-embauche, soit par licenciement en cas de plan social. »<sup>18</sup>*

Tout ceci démontre, d'une part, que votre milieu social, votre famille, votre groupe d'appartenance, votre quartier, les écoles que vous fréquentez forment *un tout* qui influencera grandement l'emploi que vous occuperez. D'autre part, l'emploi occupé déterminera à son tour votre statut social. Il le déterminera par la valeur sociale attribuée à cet emploi (socialement un E aide domestique n'est pas considéré comme un médecin) et par les revenus que procure l'emploi (16 000\$ pour l'aide domestique et 100 000 \$ pour le médecin). Les revenus gagnés viendront à leur tour conditionner quelle consommation la personne pourra effectuer et qui elle fréquentera.

*« La participation concrète des individus à la vie collective peut être analysée selon deux axes principaux : celui qui définit leur rapport à l'emploi et à la protection sociale ; celui qui traduit l'ensemble de leurs échanges et de leurs relations sociales dans la famille et les diverses instances de la société civile ou politique (Schnapper, 1991) [...] Si les deux axes de l'intégration sociale ne sont pas indépendants, c'est que le rapport à l'emploi reste prépondérant pour définir le statut social de l'individu. Les enquêtes montrent que les statuts sociaux sont étroitement liés à la place de l'individu dans le système de production et à son rapport à la protection sociale au sens général du terme. »<sup>19</sup>*

Nous vivons depuis quelques années une restructuration en profondeur du monde du travail. De l'emploi stable à temps plein, souvent pour toute une vie, nous sommes passés au travail atypique, avec sa dose d'incertitudes et de précarité. C'est justement cette précarité qui contribue à augmenter le nombre de personnes susceptibles de glisser vers l'exclusion. C'est également la situation vécue par plusieurs femmes qui se sont éloignées du marché du travail pour un certain nombre d'années et qui tentent d'y reprendre pied.

---

<sup>18</sup> Claude Dubas cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 113.

<sup>19</sup> Dominique Schnapper citée dans Paugam (éd.) 1996, p. 28-29.

*« Or, on assiste à la multiplication des catégories administratives intermédiaires entre l'emploi permanent à durée indéterminée qui constituait la norme des trente glorieuses et le non-emploi : emplois à durée déterminée, stagiaires, etc. Le nombre de ces formes particulières d'emploi, toutes précarisées par la précarité, ne cesse d'augmenter. Les situations floues entre études, emploi, chômage, retraite et assistance se multiplient. Cette floraison de statuts incertains et provisoires à laquelle on assiste depuis une vingtaine d'années indique que se diffusent les risques de précarisation et que le nombre de ceux qui sont en situation d'ambiguïté ne cesse d'augmenter. »<sup>20</sup>*

En réaction à ces réorganisations structurelles du monde du travail et devant la pression populaire, les gouvernements ont mis en place des mesures palliatives (subventions salariales, Fonds de lutte, etc.) pour en diminuer l'impact. Mais ces mesures sont un couteau à double tranchant. D'une part, une aide réelle permet à des individus d'améliorer leur situation mais, d'autre part, on assiste parfois à une stigmatisation. Les personnes les mieux placées pour nous parler de cette réalité sont les personnes qui vivent de la sécurité du revenu. Une image sociale est attachée au fait de vivre de la sécurité du revenu. Il y a donc un exercice important à faire lorsque l'on pense en termes de nouvelles mesures pour bien évaluer l'impact de ces politiques sociales qui ne sont pas toujours que positives.

« Mais, en même temps et de manière inévitable, la politique sociale dévalorise et disqualifie ceux auxquels on apporte des secours. Bien qu'ils se fondent non sur l'idée de charité, mais sur le droit de tout citoyen à bénéficier de conditions de vie décentes, les transferts sociaux ont pour effets pervers de donner à leurs bénéficiaires un statut d'assistés et de consacrer leur échec. »<sup>21</sup>

## **L'exclusion et les femmes**

Même si les femmes se retrouvent depuis des années dans une situation propice à vivre de l'exclusion, car elles sont souvent en grande partie exclues de plusieurs sphères de la société (pouvoir économique, politique, etc.), très peu d'auteurEs ont abordé cette dimension importante de l'exclusion. C'est d'ailleurs l'une des critiques importantes que nous faisons aux « livres vedettes » choisis pour le thème de cette année : la situation des femmes est très peu abordée. Il faut noter que la question de l'exclusion est surtout traitée en sociologie et que ce sont encore beaucoup des hommes qui publient dans ce domaine.

---

<sup>20</sup> Dominique Schnapper citée dans Paugam (éd.). 1996, p. 29.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 30.

Pour compenser un peu cette faiblesse et en attendant une publication qui la comblera vraiment, nous avons ajouté à nos lectures une recherche réalisée en Suisse en juin 2000 par Isabelle Vez sur les trajectoires de précarisation.<sup>22</sup>

La pauvreté qui conduit parfois à vivre l'exclusion touche pourtant nettement plus les femmes dans nos sociétés. Isabelle Vez révèle que, tout comme au Québec, les femmes sont plus touchées que les hommes, en particulier les mères de familles monoparentales et les femmes seules âgées, divorcées et célibataires.

« La notion de cumul de désavantages est centrale lorsqu'il est question de populations à risque. Il serait en effet réducteur de vouloir « expliquer » la pauvreté d'une personne ou d'un groupe donné en fonction d'une seule caractéristique socio-démographique. Les populations les plus touchées sont celles qui cumulent plusieurs facteurs de risque. »<sup>23</sup>

Dans bien des cas, être femme peut signifier cumuler des « désavantages ». Voyons d'abord certains faits. Les femmes gagnent encore des salaires moindres que les hommes, et les mécanismes d'intégration au marché du travail, même s'il y a eu amélioration, demeurent souvent inéquitables. Les femmes assument la fonction de reproduction et les responsabilités familiales sont souvent encore portées par elles (86% des familles monoparentales ont des femmes comme chefs de famille). Les soins aux personnes (enfants, parents, etc.) sont souvent donnés par les femmes. Plus de femmes que d'hommes demeurent à la maison que ce soit par choix ou non. Ainsi, les femmes se retrouvent en situation à risque plus grand de vivre l'exclusion.

*« Le volet qualitatif de l'étude menée à Lausanne (Cunha, Leresche, Vez, 1998) tend à montrer que, chez les femmes, c'est le plus souvent une rupture au niveau de la sphère familiale (séparation ou divorce avec enfants en bas âge, divorce tardif...) qui constitue le facteur déclencheur d'un processus de précarisation ou le facteur aggravant d'une situation de précarité (études non achevées et absence de situation professionnelle, alternance de périodes d'activité et de chômage...). Chez les hommes interviewés, ces facteurs relèvent davantage de la sphère professionnelle. »<sup>24</sup>*

Une autre étude à laquelle ont participé environ quatre cents femmes en Suisse en arrivait à la conclusion que la pauvreté des femmes résulte d'un cumul de désavantages en terme de possibilités d'insertion professionnelle et de ressources. Nous parlons ici de bas salaires, de faibles qualifications, de difficultés à concilier activité professionnelle et éducation des enfants, difficultés à trouver un emploi pour les plus de 50 ans, d'insuffisance des pensions alimentaires et des budgets déséquilibrés par le coût des loyers et des soins de santé.<sup>25</sup>

---

<sup>22</sup> Vez, Isabelle. *Trajectoires de précarisation : une approche statistique et qualitative des bénéficiaires de l'aide sociale valaisanne, notamment de familles mono-parentales*, Sion, Suisse : Canton Valais. Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, 2000, 100 p.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>25</sup> *Ibid.* p. 6.



Depuis les années soixante, on observe dans tous les pays une augmentation des ménages d'une seule personne sous l'influence conjointe de la baisse des unions, de leur fragilisation et de l'accroissement de l'espérance de vie.

## Le rôle des ruptures conjugales

Quel rôle vient jouer une rupture, une séparation dans les processus d'exclusion? Est-ce qu'il s'agit d'un événement qui peut s'avérer déterminant dans un processus d'exclusion ? Oui et non, si on regarde les recherches effectuées sur le sujet. Il faut d'abord préciser qu'il n'y a pas d'automatisme, on peut très bien vivre une séparation sans effet en matière d'exclusion. Cela peut être même le contraire !

Mais, il demeure qu'une rupture est souvent un moment révélateur de nos ressources économiques, de nos dépendances et de notre réseau relationnel. Ce sont souvent des facteurs déterminants dans la façon que la séparation sera vécue.

« Les ruptures qui se produisent au niveau des trajectoires familiales ne sont pas automatiquement synonyme de précarisation. Elles constituent davantage des révélateurs d'inégalités que des causes directes de paupérisation, leur impact dépendant des ressources économiques, culturelles et relationnelles des individus concernés. »<sup>26</sup>

Cependant, certains auteurs parleront de « risques accrus ». Ces risques concernent principalement la diminution du réseau social qui se produit dans bien des cas lors d'une rupture. Souvent, vivre une séparation c'est de devoir compter seulement sur soi-même, pas sur unE conjointE. Ce sont également des relations en moins puisque souvent une séparation amène une coupure des liens personnels (amitiés, connaissances).

*« Séparations, divorces, dissociations familiales sont depuis longtemps interprétés et construits comme des « risques sociaux ». Mais les problématiques ont considérablement évolué au fil du temps. Aujourd'hui, l'hypothèse dominante est que la rupture familiale contribue au risque d'exclusion, non seulement du fait de l'appauvrissement qu'elle engendre, mais plus fondamentalement encore du fait de l'isolement, de la perte de sociabilité, de soutien et d'intégration qu'elle provoque. Ne pas appartenir à un tissu de relations familiales, à un réseau de sociabilité et de solidarité privé, est ainsi construit comme risque : un « risque solitude », en quelque sorte. »<sup>27</sup>*

Le chercheur Claude Martin identifie trois facteurs déterminants dans l'impact des désunions. Il s'agit du **sexe du parent gardien**, de **l'âge** et du **milieu social**.

*« En effet, qu'ils soient ou non parents gardiens, les hommes envisagent plus souvent et beaucoup plus rapidement une nouvelle rencontre. Les femmes,*

---

<sup>26</sup> Vez 2000, p. 7.

<sup>27</sup> Claude Martin cité dans Paugam 1996, p. 172.

*presque toujours mères gardiennes, demeurent plus fréquemment en situation monoparentale, par choix, par crainte des implications d'une nouvelle union, ou par contrainte. Elles sont aussi plus nombreuses à vivre des situations conjugales sans cohabitation, maintenant ainsi leur nouveau partenaire à distance, pour préserver leurs enfants et/ou une autonomie souvent difficilement (re) conquise, ou dans l'attente de reformer une nouvelle famille. »<sup>28</sup>*

Le deuxième facteur, **l'âge**, joue un rôle transversal dans la trajectoire de la personne. L'âge c'est aussi bien l'âge au mariage, l'âge à la rupture, l'âge des enfants à la rupture. Tous ces déterminants liés à l'âge viennent influencer les choix. On ne vit pas de la même façon une rupture à vingt ans qu'à quarante ans. On n'envisage pas l'avenir de la même façon si on a déjà des enfants lors de la rupture ou si on en n'a pas.

**L'appartenance sociale**, le troisième facteur, vient influencer surtout sur notre réseau social. Ce réseau est un élément qui souvent fera la différence lors de la rupture.

*« Aux milieux faiblement diplômés correspondent les réseaux de faible étendue et denses, principalement composés de membres de la famille. Aux milieux fortement diplômés correspondent les réseaux larges d'amis et de collègues et le soutien plus systématique et plus intense des proches. Ces pratiques culturelles s'expriment aussi dans l'idée que chacun se fait du couple, de ce qui le fonde, de la division des rôles des sexes, etc. »<sup>29</sup>*

Le soutien relationnel et la solidarité des gens qui nous sont proches sont des éléments importants pour traverser des périodes de changement mais, comme le fait remarquer Claude Martin, il semble que là encore, nous ne sommes pas pourvus également de ce soutien.

Les différentes études démontrent qu'en plus de ces trois facteurs, le fait d'être en emploi ou non lors de la séparation a un impact important sur la trajectoire suivie par la suite.

Claude Martin en arrive à la même conclusion qu'Isabelle Vez à savoir que l'instabilité familiale n'est pas nécessairement une source de fragilité ou d'exclusion mais que pour les gens qui étaient déjà vulnérables avant la séparation, cela vient souvent davantage les fragiliser.

## **Les autres lieux d'intégration**

« On ne peut rien comprendre à l'exclusion si ce n'est pas analysé la manière dont elle est produite par les institutions : l'entreprise, l'école, la ville [...]. »<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> Claude Martin cité dans Paugam 1996, p. 179.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>30</sup> Claude Dubas cité dans Paugam 1996, p. 111.

Faute d'avoir du travail, je peux miser sur d'autres milieux de vie mais là aussi des difficultés sont rencontrées. La famille peut jouer un rôle d'intégration et de soutien si elle est un tant soit peu fonctionnelle, ce qui n'est pas toujours le cas.

L'Église a déjà été au Québec une institution très inclusive (mais parfois étouffante et discriminatoire), mais cela a bien changé. L'entreprise joue, elle aussi, de moins en moins un rôle d'insertion. Elle le joue moins à prime abord parce qu'elle engage moins et que la notion de stabilité des emplois s'est effritée. En réaction normale, les travailleurs et travailleuses voient de moins en moins l'entreprise comme un lieu d'appartenance. La précarité et les restructurations ont miné le contrat social existant entre travailleurs et travailleuses dans les entreprises.

Un exemple de trajectoire vers l'exclusion : vous perdez votre travail, votre réseau social diminue, vous ne pouvez pas vraiment compter sur votre famille qui est éclatée ou divisée, vous avez peu ou pas de liens avec votre voisinage, voilà qu'arrive un ou deux événements difficiles de la vie (décès, suicide, séparation, maladie, etc.) et la spirale est enclenchée. Ce n'est pas automatique mais vous êtes à risque de vous retrouver graduellement en situation d'exclusion.

## **L'école, lieu d'insertion ou d'exclusion ?**

L'école est un des lieux importants de socialisation de notre société. Réussit-elle à travailler à l'inclusion ou produit-elle de l'exclusion ? Quel rôle a-t-elle dans un processus d'exclusion ?

Il n'est pas simple de répondre à ces questions et il faut introduire certaines nuances. Par exemple, même si cette logique a une limite, il demeure que l'éducation est un outil important pour lutter contre l'exclusion.

« Les jeunes ne peuvent toutefois pas être considérés comme un groupe homogène en matière d'insertion dans l'emploi et ce sont ceux qui ont un niveau de formation et/ou de diplôme inférieur au baccalauréat qui constituent la population la plus susceptible de connaître un itinéraire d'échec. »<sup>31</sup>

Il faut faire attention cependant pour ne pas arriver à des solutions simplistes en disant qu'il s'agit seulement de former tous les jeunes et le tout sera réglé.

*« Durant les quinze dernières années, l'opinion publique et les experts ont été tentés par un syllogisme simple : les jeunes les moins qualifiés étant plus souvent chômeurs, il importe de qualifier tous les élèves pour réduire le chômage. Sans doute y a-t-il quelque vérité dans cette formule, même si elle oublie que le chômage est d'abord un problème économique et qu'une jeunesse parfaitement qualifiée ne le ferait certainement pas disparaître. Simplement, avec un taux de chômage élevé, ce sont les plus faibles qui en sont les premières victimes. »<sup>32</sup>*

---

<sup>31</sup> Patrick Werquin cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 120.

<sup>32</sup> François Dubet cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 504.

Progressivement, au fil de l'histoire, l'école est apparue comme étant de plus en plus égalitaire et juste dans un monde qui lui ne l'est pas. À ses débuts, l'école était réservée à une petite partie de la société, souvent assimilée aux enfants des groupes dominants dans la société. Peu à peu, du moins dans les pays occidentaux, l'école s'est ouverte à tout le monde, peu importe leur revenu ou leur statut social.

À ce titre, elle a permis à des personnes de dépasser des inégalités sociales, par exemple, une fille d'ouvrier peut devenir avocate. En même temps, différentes études démontrent que cette inclusion est relative. Le statut et le milieu social ont encore une influence importante dans l'accès à la formation, principalement au niveau universitaire.

« L'école est apparue comme un appareil d'intégration car elle a pu sembler juste dans un monde injuste. En effet, ce n'est pas l'école qui opérait les grandes distributions sociales, mais la société inégalitaire elle-même, dans la mesure où c'est d'abord la naissance qui fixait l'accès à telle ou telle formation. »<sup>33</sup>

L'école opère également une exclusion relative en raison des choix de formation. Toutes les formations n'ont pas socialement la même valeur, les emplois non plus. On retrouve le même phénomène également par la poussée vers l'avant de la spécialisation, des doctorats ou post-doctorats où les exclusions basées sur les milieux sociaux sont exacerbées.

« Plus l'école intègre d'élèves longtemps, plus elle se massifie, plus elle exclut en même temps. En effet, toute l'orientation se fait selon un principe d'orientation négative. L'élève ne choisit que ce qui lui reste à choisir en fonction de ses performances. Il se trouve engagé dans un processus d'exclusion relative. »<sup>34</sup>

L'école pourrait faire plus dans la lutte contre les processus d'exclusion, par exemple en augmentant la discrimination positive pour permettre d'aider davantage les personnes qui en ont le plus besoin. Ce n'est pas vraiment ce que l'on fait actuellement. En effet, les commissions scolaires équilibrent leur budget en coupant des postes d'orthopédagogues, et cela avec la bénédiction du ministre de l'Éducation.

La revalorisation de toutes les voies de formation et de toutes les formes d'apprentissage fait également partie des mesures à mettre de l'avant.

*« Trois grands principes devraient guider une politique susceptible d'atténuer les effets de l'exclusion de l'école. Le premier d'entre eux est un engagement plus résolu dans les politiques de discrimination positive [...]. Le deuxième principe devrait être construit sur la diversification des modalités de l'excellence scolaire encore trop souvent identifiée aux seules voies royales [...]. Enfin, l'école ne peut se satisfaire d'être un marché des qualifications, elle doit aussi être le lieu*

---

<sup>33</sup> François Dubet cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 499.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 501.

*d'apprentissage d'une civilité qui ne se réduit pas aux cours d'instruction civique. »<sup>35</sup>*

Les recherches sur les différentes mesures mises en œuvre pour aider les jeunes à intégrer l'emploi à la sortie de l'école démontrent des effets très variés. Dans certains cas, ces mesures atteignent leur objectif mais parfois cela ne fait que renforcer les difficultés déjà présentes à l'insertion de certains jeunes.

« La précarité est désormais une notion dynamique, même si elle peut puiser ses sources dans les conditions initiales à la sortie de l'école. Dans ce contexte, la nature du parcours sur le marché du travail dans les premiers mois de l'insertion détermine grandement toute la suite en matière de qualité de l'insertion. »<sup>36</sup>

## **Le territoire comme lieu d'exclusion**

Situer le territoire (un quartier, un village, une région) comme lieu d'exclusion est intéressant pour bien comprendre l'exclusion mais cela comporte également des pièges. Le premier piège est de restreindre, de cerner l'exclusion à quelque chose de très précis et de très circonscrit, ce qui évite de voir toute la dimension liée au processus. Le deuxième piège est de ne plus voir les lieux centraux, tels le marché du travail d'où naissent les inégalités qui mènent vers l'exclusion.

Cela peut conduire à renforcer l'exclusion vécue par des gens que d'identifier des territoires d'exclusion. Finalement, cela rassure la « bonne société » de savoir que les exclus sont concentrés dans des territoires précis.

« Tous ces éléments doivent donc nous inciter à la plus grande prudence dans l'usage de la notion d'exclusion pour désigner ces quartiers et ces populations. »<sup>37</sup>

Il faut donc situer que « les formes d'inscription spatiale de l'exclusion sociale » sont incertaines et complexes. Les personnes vivant l'exclusion, quoique concentrées dans certains quartiers, sont aussi présentes partout géographiquement.

Lorsque toutes ces précautions ont été prises, on peut quand même constater l'importance que peut avoir le territoire dans un processus d'exclusion. Premièrement, le territoire est un lieu d'appartenance où l'on développe des relations avec ses semblables, où se tisse un réseau social. Depuis longtemps les territoires sont, dans une certaine mesure, le reflet des divisions sociales.

« Les villes ont été caractérisées très tôt par une division sociale de leur territoire, les catégories populaires résidant rarement dans les mêmes quartiers que les classes bourgeoises. »<sup>38</sup>

---

<sup>35</sup> François Dubet cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 505.

<sup>36</sup> Patrick Werquin cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 132.

<sup>37</sup> Marco Oberti cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 237.

Au cours des dernières années, nous avons pu observer dans plusieurs villes une détérioration sociale et une concentration de dynamiques à l'intérieur de quartiers ou de sections de quartier. Le chômage entraîne la pauvreté, la pauvreté a un impact sur la santé de la population, les logements à faible coût mais en mauvais état viennent conforter le tout. Les lieux et les conditions propices au développement de la criminalité et de la délinquance et les causes et conséquences s'enchaînent les unes aux autres et défient toutes les logiques d'interventions sectorielles.

« Ce qui semble caractéristique de la crise urbaine des années quatre-vingt, ce n'est pas seulement le renforcement de « problèmes sociaux » tels le chômage, l'habitat délabré, l'échec scolaire, la petite délinquance, le vandalisme, les émeutes, etc., mais surtout leur concentration dans des espaces spécifiques. »<sup>39</sup>

Cette situation, au départ provoquée par des facteurs extérieurs au quartier, parvient à créer une réalité qui, à son tour, renforce le processus d'exclusion. D'être identifié à tel ou tel quartier où se trouvent beaucoup de personnes vivant l'exclusion devient une « marque » négative, une étiquette qui, par association, nous relègue au monde de l'exclusion.

« La situation sociale des quartiers les plus déshérités trouve donc son origine dans des dynamiques économiques et sociales globales, extérieures en quelque sorte à ces espaces (Bourdieu, 1993). Ces processus conduisent à une stigmatisation poussée de ces quartiers et de leurs habitants, ainsi qu'à une inquiétude diffuse, voire un rejet par une partie de la société. »<sup>40</sup>

Le point de départ de ces phénomènes de concentration prend souvent son origine dans la question du logement. Les gens cherchant à se loger à moindre coût se retrouvent dans les quartiers les plus pauvres.

« Ces populations démunies le sont au tout premier plan face au logement et n'ont pas d'autres possibilités que d'être logées dans le parc le plus délabré du logement social ou privé [...]. Le départ des classes moyennes va accentuer le mouvement de concentration des catégories des plus démunies [...]. »<sup>41</sup>

Si le logement est souvent le point de départ, les mêmes conditions de vie deviennent un trait d'union entre les personnes regroupées dans ces quartiers.

« Les différences sociales de perception et d'évaluation de l'habitat, renforcées par des conditions objectives de vie inégalitaires, conduisent au rapprochement de populations proches socialement et culturellement. »<sup>42</sup>

---

<sup>38</sup> Marco Oberti cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 237.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 241.

Finalement, le territoire devient une prison qui nous sécurise puisque nous en connaissons bien les contours et les limites.

« La plupart d'entre eux ne sortent pas de ce territoire, à la fois espace de sociabilité, d'affrontements, de reconnaissance, et pour les plus marginaux un lieu protégé et contrôlé pour la petite délinquance et le trafic de drogue [...]. L'exclusion de l'école, du travail, de la consommation trouve son ultime expression dans l'enfermement spatial. »<sup>43</sup>

Il existe différentes approches de l'exclusion territoriale et celles-ci vont déterminer les pratiques de lutte contre l'exclusion retenues.

On retrouve en premier lieu l'approche des handicaps :

- Les habitants de ces quartiers souffrent d'abord de handicaps individuels, qu'ils soient d'origine économique, sociale, scolaire ou ethnique ;
- Ces handicaps sont redoublés sous l'effet de leur concentration spatiale ;
- Ils sont amplifiés par leur convergence avec les handicaps spécifiquement urbains de ces quartiers. (Jazouli, 1993)

On retrouve également l'approche des potentiels :

- Il ne s'agit plus de réduire des handicaps, mais plutôt de valoriser des ressources ignorées. L'approche territoriale doit alors, en tenant compte de la nouvelle donne de la domination sociale, permettre de repenser la constitution de mouvements sociaux, visant à donner une consistance politique aux territoires et à leurs habitants. (Wievorka, 1996)

Le territoire, pas plus que l'école ou la famille, ne peut à lui seul éliminer les processus d'exclusion. Cependant, il peut être un des lieux pour réinventer le social, pour recréer des nouveaux rapports sociaux comme un des lieux où s'élaboreront de nouvelles solidarités.

## **La pauvreté, un facteur important d'exclusion**

La prise en charge et les moyens mis en place pour lutter contre ce phénomène sont aussi différents d'une société à une autre.

Outre la définition ou l'interprétation, la perception du phénomène de pauvreté ou d'exclusion est elle aussi différente. En Europe, un sondage effectué en 1989 démontre que pour les pays plus au sud (Grèce, Portugal, Italie et Espagne), la pauvreté est perçue comme un état permanent et reproductible. Aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne, la majorité de la population croit que la pauvreté est liée à une situation de chute ; c'est l'idée selon laquelle « on tombe dans la pauvreté ». Le développement

---

<sup>43</sup> Marco Oberti cité dans Paugam (éd.) 1996, p. 242.

économique des sociétés jouent un rôle important dans la façon de percevoir la pauvreté et l'exclusion.

*« Les sociologues des sociétés méditerranéennes soulignent souvent que les « pauvres » de leurs pays restent plus intégrés au système social que les « pauvres » des pays du nord. Dans les régions du sud de l'Europe, où le taux de pauvreté est élevé, il est vrai, en effet, que les pauvres ou les chômeurs ne sont pas fortement stigmatisés. L'intégration sociale semble fondée principalement sur l'appartenance au réseau familial. »<sup>44</sup>*

Pour mieux analyser ces deux dimensions, le micro et le macro-sociologique, Serge Paugam, fait référence à trois types de pauvreté : **pauvreté intégrée**, **pauvreté marginale** et **pauvreté disqualifiante**. Ces termes permettent d'identifier le type de lien social associé à la pauvreté. Ils font références aux rapports sociaux et non à des catégories d'individus.

## **Pauvreté intégrée**

Ce type de pauvreté fait plus référence à la notion traditionnelle de la pauvreté et peu au phénomène de l'exclusion. Les personnes touchées par ce type de rapport social sont nombreuses et plus dispersées dans la société. Il fait plus référence à une région, à une localité considérée comme pauvre qu'à un groupe d'individus.

La pauvreté des personnes est directement liée à la pauvreté de la région ou de la localité et le débat social se fait en fonction du développement économique, social et culturel. Ce type de pauvreté touche donc les inégalités sociales qui sont liées au territoire. Ce qui caractérise ce type, c'est qu'au-delà d'un faible niveau de vie, les individus demeurent intégrés socialement, par des réseaux comme la famille, le quartier ou le village.

La pauvreté intégrée se retrouve ou se développe dans les pays « sous-développés » ou « sous-industrialisés ». Son émergence est souvent liée à un retard ou à une faiblesse économique. L'organisation du marché de l'emploi, la situation du chômage et le niveau économique sont des facteurs d'influence de ce type de rapport social.

## **Pauvreté marginale**

Contrairement à la pauvreté intégrée, ce type de rapport se retrouve chez une petite partie de la population. Les personnes qui se retrouvent dans ce type sont souvent perçues comme les inadaptés de nos sociétés et elles se situent en marge de la société. Elles ont un statut très faible, voire dégradant. Ces personnes sont donc stigmatisées et ont peu de chance de s'en sortir sans le support d'intervenants du social, d'où le danger d'une certaine forme de dépendance.

---

<sup>44</sup> Paugam (éd.) 1996, p. 392.



La pauvreté marginale se développe surtout dans les sociétés plus industrialisées ou en grand développement. L'exemple de l'Allemagne illustre bien ce phénomène. La société allemande a un rapport social particulier au phénomène de la pauvreté dû à un système de valeurs et à des traditions historiques. Dans cette société, le débat social sur la pauvreté et l'exclusion est presque existant puisque l'on considère qu'elles ont été « combattues ». Dans la population allemande, 50 % des personnes disent que la pauvreté n'existe plus, 30% n'ont pas d'opinion et 20 % croient que la pauvreté n'a pas disparue.

## **Pauvreté disqualifiante**

Ce type de pauvreté fait plus référence à la notion d'exclusion qu'à la pauvreté elle-même. Les personnes touchées par ce rapport social sont de plus en plus nombreuses et deviennent de plus en plus dépendantes des différents groupes d'action sociale. Ces personnes sont, de façon conjoncturelle (par périodes plus ou moins stables ou fréquentes), exclues de la sphère productive de la société. La précarité de l'emploi, le chômage de longue durée, etc., font en sorte que des individus cumulent des échecs, des problèmes financiers, des problèmes de santé qui les éloignent de plus en plus de la possibilité d'une bonne qualité de vie. Il s'agit d'une forme d'engrenage qui conduit les personnes à vivre un sentiment d'inutilité.

On retrouve la pauvreté disqualifiante dans les pays vivant une augmentation du chômage et une précarité de l'emploi. Les nombreuses pertes d'emplois que l'on connaît depuis quelque temps et celles à venir vont maintenir ce type de rapport et augmenter le nombre de personnes touchées.

*« La pauvreté intégrée caractériserait les sociétés paysannes traditionnelles où les solidarités de proximité remplacent la protection sociale institutionnalisée. La pauvreté marginale correspondrait aux sociétés industrielles avancées ayant mis fin aux acquis sociaux. La pauvreté disqualifiante se rapprocherait de la phase actuelle du développement de ces sociétés, génératrice de nouveaux « dégâts du progrès », non plus essentiellement au sein du monde du travail, mais surtout en dehors. »<sup>45</sup>*

## **Les nouvelles technologies : nouveaux facteurs d'exclusion ?**

Les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC), peu à peu, s'implantent partout. On les retrouve dans les milieux de travail, les écoles, les services gouvernementaux. Plusieurs craignent, si rien n'est fait, qu'elles deviennent un nouveau facteur d'exclusion. Dans une société où l'information et le savoir sont sources de

---

<sup>45</sup> Paugam (éd.) 1996, p. 403.

pouvoir et où l'accès à ces contenus passe par les nouvelles technologies, il est facile de contribuer à propulser des gens plus vulnérables dans une logique d'exclusion.

Avoir accès aux nouvelles technologies, c'est entre autres, avoir accès à un ordinateur. Cela nécessite un certain revenu pour, dans un premier temps, s'offrir le matériel nécessaire et, ensuite, payer les frais d'utilisation. Plusieurs organismes demandent aux gouvernements d'établir une politique d'accessibilité pour tous en multipliant les points d'accès avec soutien et formation sur place. Car ce n'est pas tout d'avoir accès, faut-il encore savoir utiliser adéquatement ces nouveaux outils.

Cela commence dès le début à l'école, où les ordinateurs sont encore en nombre restreint (les écoles des quartiers plus riches sont souvent mieux pourvues) et où la différence se manifeste tout de suite entre les élèves qui ont accès à un ordinateur à la maison et ceux qui ne l'ont pas.

Cela se poursuit avec le travail où de plus en plus d'entreprises exigent des compétences de base en informatique et n'afficheront leurs offres d'emploi que sur Internet.

En ce qui concerne les services gouvernementaux, pour l'instant, nous fonctionnons avec le quadruple service (en personne, par téléphone, par courrier, par Internet), mais il n'est pas insensé de se demander si un jour certains services seront accessibles uniquement sur Internet.

Les nouvelles technologies ne sont que des outils. Comme tous les outils, cela peut être utilisé pour augmenter la participation citoyenne ou comme facteur supplémentaire d'exclusion.<sup>46</sup>

---

<sup>46</sup> Un mouvement important, au Québec et ailleurs dans le monde, développe l'idée de l'utilisation à des fins citoyennes des nouvelles technologies. Montréal sera l'hôte d'une rencontre internationale sur ce thème en octobre 2002.

## DEUXIÈME PARTIE : POUR UN MONDE SANS EXCLUSION

### Assistance sociale et exclusion sociale

L'expérience des pays européens dans la mise en place de programmes sociaux est plus avancée qu'en Amérique du Nord. Nous n'avons qu'à penser au revenu minimum garanti (RMG) déjà implanté depuis plusieurs années dans certains de ces pays, alors qu'ici nous en sommes encore à l'étape des discussions et des revendications.

Il y a une distinction à faire entre ce que les Européens appellent le revenu minimum et le revenu de base. Le revenu minimum est une allocation aux personnes qui en prouvent le besoin, il s'agit du même principe que le programme de la sécurité du revenu et de l'assurance emploi au Québec. Le revenu de base est remis à tous les citoyens et citoyennes, peu importe leur situation.

Le bilan des expériences européennes démontre que ces formes de garanties de revenu n'ont rempli que partiellement leur objectif d'assurer à toutes et tous un minimum financier pour subvenir à leurs besoins. La nature de ces programmes a pour effet de stigmatiser les individus. L'augmentation du contrôle pour avoir accès aux ressources et aux secours rend les choses encore plus inquiétantes. En effet, les conditions pour obtenir l'aide nécessaire excluent de plus en plus de gens.

Autre phénomène, le discours politique affirme qu'une trop grande générosité dans les prestations sociales n'incite pas les personnes au travail et irait même jusqu'à inciter à se retirer du marché de l'emploi.

*« Au Luxembourg, le revenu minimum garanti (RMG) augmente avec la taille de la famille, mais pas le salaire minimum. Lorsque le RMG se révèle supérieur, le salarié rémunéré au taux plancher peut percevoir un complément de RMG qui couvre la différence (sous réserve de certains critères d'âge, de résidence, etc.) ; mais il n'en demeure pas moins soumis à des prélèvements sociaux et de santé importants. Le débat public est donc vif à l'encontre de la prétendue générosité du RMG, qui découragerait de travailler. »<sup>47</sup>*

### Politique de renouveau social

Aux Pays-Bas, une politique de « renouveau social » introduit des mesures volontaires d'emploi pour favoriser l'intégration des personnes plus à risque au chômage de longue durée (minorités ethniques, jeunes, personnes handicapées, femmes). Parmi les moyens mis en place, on note la création de « réservoirs » d'emplois rémunérés au salaire minimum et offerts aux personnes qui ne peuvent pas réintégrer le marché de l'emploi. Ce programme de réservoir est géré par les autorités locales.

<sup>47</sup> Room et Robbins cités dans Paugam (éd.) 1996, p. 462.

Parallèlement, on tente de revitaliser les quartiers des zones urbaines en travaillant en matière d'éducation, de culture et d'aide sociale. Fait intéressant, aucun budget nouveau n'a été accordé, mais on a réorganisé et regroupé des sources de financement municipal pour permettre ces initiatives. Ceci est aussi rendu possible grâce à un important partenariat local.

## Emploi et insertion

Dans les pays du nord, la formation professionnelle est directement liée à l'emploi, particulièrement chez les jeunes et chez les groupes d'individus plus vulnérables à la précarité d'emploi.

Au Danemark, on a créé ce que l'on appelle le « troisième marché du travail ». Il s'agit de développer, pour les personnes qui ont des problématiques particulières liées à l'intégration du travail, des emplois d'utilité en dehors du marché concurrentiel. Pour l'instant, il est important d'évaluer cette mesure et de s'assurer que le développement de ce troisième secteur ne créera pas des emplois de « seconde classe » marginalisant encore plus les personnes exclues.

« Sur le marché du travail, la requalification des demandeurs d'emploi coïncide avec l'exigence de pluralité : il s'agit d'inventer d'autres reconnaissances des savoirs, de valider une pluralité d'expériences qualifiantes, pour résister à une sélection qui tend à exclure toujours les mêmes [...].»<sup>48</sup>

Au Québec, on retrouve différentes mesures d'insertion à l'emploi, mais la plupart sont d'une durée de six mois à un an. Les entreprises d'insertion travaillent six mois avec les personnes qu'elles accompagnent. Les mesures d'insertion, telles les subventions salariales et les Fonds de lutte à la pauvreté, sont en général d'une durée d'un an.

« Quels défis cela pose donc pour ces populations de devoir s'inscrire dans des processus et programmes d'insertion et d'intégration à l'emploi ? La plupart des approches liées à l'insertion à l'emploi favoriseront une démarche à trois piliers dont les objectifs seront d'outiller les personnes en regard:

- 1) *de leur connaissance de soi;*
- 2) *de leur connaissance du marché du travail et;*
- 3) *des techniques de recherche d'emploi qui s'appuient en général, sur l'ensemble des ressources dont une personne dispose (réseau, savoir-être, savoir-faire, valorisation de l'expérience et des compétences).*

*Globalement, cette approche demande à l'individu de « se qualifier » en regard des exigences du marché du travail par la mise en œuvre d'une démarche personnelle visant à combler les lacunes de connaissances, de comportements et de savoir-faire. À peu de chose près, tous les modèles s'apparentent à cette*

---

<sup>48</sup> Baron ... [et al.] 1998, p. 8.

*description. Le problème de cette approche est qu'elle ne tient pas le coup auprès des populations peu scolarisées, en situation de pauvreté ou d'exclusion si un certain nombre de conditions ne sont pas considérées. Parmi ces considérations, notons entre autres, celle du réseau social qui est souvent absent ou très faible. La question des ressources matérielles (transport, logement, vêtements, nourriture, etc.) et personnelles dont la personne dispose (qualifications, niveau d'alphabétisme, expériences antérieures, etc.). Celles des ressources publiques (transport, gardiennage, accès à des programmes, etc.) facilitant ou nuisant les efforts d'intégration investis par les personnes et finalement, la situation économique globale de la personne. Par exemple, le fait de vivre dans une famille dont les deux adultes sont à l'aide sociale deviendra un obstacle à la recherche d'emploi dans le cas ou seulement un des deux adultes se met en démarche active de recherche d'emploi. Le fait de trouver un emploi (très souvent dans des métiers peu qualifiés et précaires) aura l'effet de complexifier la question du revenu familial et parfois même de détériorer le revenu global. Les personnes se retrouvent alors trop souvent dans l'obligation de refuser un emploi ou d'accepter un travail au noir. »<sup>49</sup>*

Des organismes comme COMSEP à Trois-Rivières tentent de développer une nouvelle mesure grâce à laquelle le gouvernement financerait au moins 50 % du salaire de personnes ayant vécu l'exclusion, et ce sur une longue période de temps (5 ans minimum). Seules une période de temps significative et une complète reconnaissance par un salaire réel peuvent permettre à ces personnes de se réinsérer par le travail. Cela demande également une structure d'accompagnement de façon à soutenir le passage d'obstacles que rencontreront ces personnes dans leur insertion.

## **Les liens entre pauvreté et exclusion**

Travailler à prévenir l'exclusion est aussi important que de travailler avec les gens qui vivent l'exclusion. En tenant compte que la pauvreté est un facteur majeur qui risque de nous entraîner vers l'exclusion, tout ce qui est fait pour lutter contre la pauvreté est une façon de combattre l'exclusion. Le projet de loi contre la pauvreté et la création d'emplois dans des entreprises d'économie sociale et solidaire sont des moyens concrets de prévenir l'exclusion.

Lorsque les personnes sont en situation d'exclusion depuis un certain temps, les différentes expériences sur le terrain semblent indiquer que le premier pas est la création de nouveaux liens sociaux autour d'intérêts précis. C'est ce que font, par exemple, des personnes qui se regroupent dans une cuisine collective. À travers un intérêt précis (avoir de la bouffe pas trop cher), je rencontre d'autres personnes avec qui j'échange peu à peu. Je reconstruis ainsi mon réseau social.

*« Dans le champ de l'intervention sociale, l'exigence de pluralité a une autre signification : c'est sortir d'une relation d'aide individualisée, pour reconnaître une pluralité d'identités collectives. Si beaucoup de personnes refusent aujourd'hui*

---

<sup>49</sup> Extrait d'un projet de mémoire de Lise St-Germain, ÉCOF, document de travail, 2002.

*d'être enfermées dans une identité unique, la plupart revendiquent pourtant une diversité d'appartenances et d'engagements, identités souvent incertaines ou blessées, faute d'être reconnues dans le regard des autres. Lorsque ces identités ne peuvent plus s'affirmer, c'est l'accès à l'espace public qui est condamné, entraînant le repli sur la vie privée. »<sup>50</sup>*

Une partie du problème vient également de la notion restreinte de « travail ». Si cette notion englobait vraiment tout : le travail domestique et familial, le bénévolat, les activités culturelles, etc., les choses seraient positionner différemment.

## **Le revenu d'existence ou un travail pour toutes et tous ?**

Tant que les revenus principaux demeurent attachés au travail, cela empêche ou diminue l'identification et le développement des personnes à partir d'une notion plus large que le travail comme tel.

*« On voit bien le dilemme auquel est confrontée notre société : soit abandonner l'objectif d'un accès de tous à un travail tel qu'il a été affirmé en 1946, au profit d'un accès de tous à un revenu minimum, comme ce semble être le projet des défenseurs du revenu minimum d'existence ; soit repenser l'ensemble des activités de telle sorte que l'accès à un travail redevienne un objectif dont l'espérance – au sens statistique du terme – soit suffisante pour que chacun puisse raisonnablement penser qu'il vaut le coup d'être poursuivi. Ce n'est évidemment qu'à cette seconde condition qu'un droit à l'insertion pourrait prendre véritablement son sens. »<sup>51</sup>*

Cela amène à repenser l'articulation entre une revendication de revenu minimum et celle du droit à un travail pour toutes et tous, une notion du travail plus élargie. Une clé de la lutte contre l'exclusion passe par cette articulation.

## **Pour lutter contre l'exclusion, comprendre les processus**

Il est difficile de lutter contre l'exclusion, car les personnes exclues vivent leur exclusion de façon isolée, non regroupée. Il est difficile d'identifier où et contre qui réagir.

*« Notre société qui s'est relativement bien organisée pour lutter contre l'exploitation, est beaucoup plus démunie vis-à-vis de l'exclusion. Cela tient au fait que dans l'exploitation, il y a au moins un rapport social qui peut se corriger par un changement de rapport de force, par des luttes et des négociations. Dans l'exclusion au contraire, il n'y a plus de rapport social. L'exclu n'a pas d'adversaire, sinon la société tout entière et comment, par quelle grâce, pourrait-il se battre contre elle ? »<sup>52</sup>*

---

<sup>50</sup> Baron ... [et al.] 1998, p. 9.

<sup>51</sup> Daniel Lenoir cité dans Paugam (éd.). 1996, p. 86.

<sup>52</sup> J.-B. Foucault. **Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des chômeurs**, Paris : La Documentation française, 1989.

Dans ce sens, la première étape est sûrement de ne pas baisser les bras devant l'ampleur du phénomène.

*« En premier lieu, il faut refuser la fatalité d'un modèle économique dans lequel la réussite des entreprises se fait au détriment de la communauté sociale. La montée inéluctable du chômage est le symptôme d'une évolution qui se poursuivra tant que les décideurs économiques et politiques défendront la thèse selon laquelle seule la croissance permet de lutter contre le chômage. »<sup>53</sup>*

Afin de pouvoir agir sur l'exclusion, il faut en décortiquer les étapes et voir comment on peut inverser le processus. Nous l'avons mentionné plusieurs fois dans ce document, l'exclusion est un processus. Il faut donc comprendre ce processus. Il a souvent comme point de départ l'absence prolongée du marché du travail à laquelle vient se greffer une série de ruptures qui nous font glisser peu à peu dans une situation d'exclusion. Il s'agit d'identifier comment à chaque moment de ce processus, nous pouvons intervenir et *casser* la spirale vers le bas.

Gaulejac et Léonetti identifient quatre étapes à l'exclusion qu'ils nomment « désinsertion ». La première étape est la situation de rupture. Pour cette étape, comme pour les autres, ils identifient trois phases : la résistance, l'adaptation, l'installation.

Les étapes de la « désinsertion »			
	Résistance	Adaptation	Installation
<b>PREMIÈRE ÉTAPE : LA SITUATION DE RUPTURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réseau relationnel</li> <li>▪ Agressivité</li> <li>▪ Mobilisation du capital social, culturel et affectif</li> <li>▪ Compensation</li> <li>▪ Neutralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si difficulté à résister : coupure relationnelle</li> <li>▪ Isolement social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dépression</li> </ul>
<b>Deuxième étape : L'enchaînement des ruptures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appel aux institutions</li> <li>▪ Accès aux soins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dépendances aux institutions ou rejet des institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Début d'intériorisation d'une image négative</li> </ul>
<b>TROISIÈME ÉTAPE : LE DÉCROCHAGE, LA RUPTURE SPATIALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grande mobilité spatiale</li> <li>▪ Appel aux institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprendre à vivre avec une image dévalorisée de soi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Productions de nouvelles normes</li> <li>▪ Changement d'identité</li> <li>▪ Isolement</li> </ul>
<b>Quatrième étape : La déchéance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprentissage des codes des exclus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rationalisation de la situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à une sous-culture</li> <li>▪ Adaptation à un groupe d'exclus</li> </ul>

<sup>53</sup> De Gaulejac & Taboada Léonetti c1994, p. 278.

Gaulejac et Léonetti démontrent que c'est un cumul de ruptures qui mène à l'exclusion dans ses formes les plus grandes. Il faut donc être en mesure d'opposer un cumul de liens sociaux et de solidarité.

« À ces chaînes cumulatives d'exclusion, il convient d'opposer des chaînes cumulatives de solidarité :

- par l'instauration d'un revenu qui ne soit pas « minimum » mais assure une vie « normale » ;
- par la multiplication d'emplois d'utilité sociale et de solidarité dont la « valeur » ne soit pas dépendante de la profitabilité économique mais de la « profitabilité » sociale ;
- par la création d'espaces de médiations qui permettent de sortir des paradoxes de l'insertion : lieux de socialisation, espaces de convivialité dans lesquels on puisse se rencontrer sans autre finalité que de partager le plaisir d'être bien ensemble ;
- par une lutte sans merci contre l'instrumentalisation et l'humiliation sous toutes ses formes. Nul ne devrait se voir contester son existence sociale. Le droit au respect et à la dignité est un droit de l'homme fondamental et imprescriptible. »<sup>54</sup>

## Apprendre de l'exclusion pour construire des alternatives

Être en situation d'exclusion, c'est également le défi de tenter de maintenir ou de recréer des liens sociaux ce qui est loin d'être évident si on n'a pas de travail. Dans ce sens, il y a probablement des éléments alternatifs à observer à l'intérieur même des processus d'exclusion. Notre réflexion sur l'intégration doit également nous permettre de se demander aussi dans « quoi » voulons-nous que les gens se réintègrent, dans quel type de société et avec quelles conditions de vie ?

« L'épreuve de la désinsertion sociale ne conduit pas à vouloir se « réinsérer » à tout prix dans cet univers. Certes, il faut le répéter, si l'alternative est d'être « in » ou « out », chacun préfère être dedans que dehors, avoir un emploi qu'être au chômage, avoir un revenu salarié qu'une allocation [...]. Mais au moment où la « crise » s'installe comme une donnée permanente, où le retour au plein emploi devient de plus en plus improbable, où le modèle libéral montre ses limites et son aspect destructeur, il est temps de sortir de cette alternative. »<sup>55</sup>

Il faut aussi voir que les comportements des personnes engagées dans ce cycle, bien qu'ils soient souvent perçus comme des comportements délinquants, sont en fait des stratégies pour survivre et réagir avec toute la marge de manœuvre qu'elles ont.

## L'exclusion des femmes, des pistes concrètes d'actions

Les femmes vivent un ensemble de discriminations dans nos sociétés qui, malgré certains progrès, demeurent à bien des égards des sociétés patriarcales. Cependant,

<sup>54</sup> De Gaulejac & Taboada Léonetti, c1994, p. 280.

<sup>55</sup> De Gaulejac & Taboada Léonetti c1994, p. 275.



les luttes des femmes, appuyées par de plus en plus d'hommes, ont permis dans plusieurs pays de faire des avancées significatives pour lutter contre ces discriminations et ainsi de diminuer les chances pour les femmes de vivre l'exclusion.

Parmi les discriminations les plus pénalisantes, nommons les inégalités salariales, l'accès au travail et le défi de la responsabilité des tâches domestiques et parentales.

En ce qui concerne les inégalités salariales, nous pouvons mentionner la lutte menée au Québec pour avoir et faire appliquer une loi sur l'équité salariale. Ce n'est pas parfait mais c'est un pas important. Plusieurs mesures ont également été obtenues au fil des années pour faciliter l'accès au travail des femmes mais plusieurs pas sont encore à faire. L'élargissement d'un réseau de centres de la petite enfance, organismes d'économie sociale, accessibles à 5\$ par jour ainsi qu'une amélioration du congé de maternité sont des moyens concrets de responsabilisation collective des tâches et responsabilités familiales.

Dominique Méda, dans ***Le temps des femmes***, souligne qu'il faut travailler à la fois sur une responsabilisation collective, mais également sur une structure sociale qui permet et encourage une réelle implication des hommes dans les responsabilités domestiques et familiales. Les pays du nord de l'Europe semblent être les plus avancés sur ces questions, surtout la Suède.

*« C'est à ce moment que s'opère quelque chose de décisif en Suède : les féministes proposent de repenser les droits et les devoirs des hommes et des femmes en tant qu'êtres humains, dans leur double rôle de parent et de travailleur. Le principe du plein-emploi doit s'appliquer aussi aux femmes, l'emploi doit être un droit et une obligation pour les hommes et les femmes et les soins aux enfants doivent être pris en charge par les deux sexes. »<sup>56</sup>*

Il s'agit vraiment de considérer les deux sphères, le travail et le domestique, comme un *ensemble* qui doit être accessible autant aux hommes qu'aux femmes. Cela implique donc une réorganisation de la société qui jusqu'à ce jour ne tient pas beaucoup compte de la sphère domestique en prenant pour acquis que ce sont les femmes qui vont l'assumer.

« Le lien entre les deux sphères est pensé à la fois comme une condition de possibilité (l'accès égal à l'emploi ne sera effectif pour les femmes que si les autres tâches sont également prises en charge par les hommes) et comme une nouvelle manière de comprendre l'être humain, auquel incombent, qu'il soit homme ou femme, un certain nombre de tâches et de droits. »<sup>57</sup>

Mais comment cela s'articule-t-il en mesures concrètes ? Voici une liste des principales mesures mises en place par la Suède (le Danemark a également des programmes semblables) au cours des dernières années :

---

<sup>56</sup> Méda 2001, p. 117.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 118.

- Développement de formes d'emplois à temps partiel réglementées et protégées au même titre que les emplois à temps plein sont mis en place ;
- L'imposition conjointe des époux est remplacée par l'imposition séparée ;
- Un congé parental rémunéré à 80% du salaire antérieur pour 360 jours et
- 100 % pendant 90 jours accessible au père comme à la mère et pouvant être pris à plein temps ou à temps partiel jusqu'aux huit ans de l'enfant ;
- Développement d'un vaste service public pour la garde des jeunes enfants ;
- Un droit à des congés pour enfant malade de 60 jours par enfant et par an pour les hommes et pour les femmes ;
- Un mois de congé parental réservé au père, si le père ne le prend pas, le congé est perdu ;
- Congé de dix jours avec plein salaire pour le père lors de la naissance de l'enfant ;
- Loi obligeant les municipalités à offrir une place de garde pour chaque enfant âgé d'un an ou plus dont les parents travaillent ou suivent une formation ;
- Loi obligeant les employeurs de plus de dix employés d'établir un plan d'égalité des chances hommes-femmes prévoyant des actions d'amélioration concrètes et mesurables.

De telles mesures ont permis qu'en 1999, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans soit de 74% en Suède et de 76,1% au Danemark contre 62,2% en France. À titre de comparaison, en 1996, les femmes au Québec avaient un taux d'activité de 54,6%.<sup>58</sup> Mais toutes ces mesures et ces résultats ne sont pas arrivés du jour au lendemain. Selon Dominique Méda, c'est par un large débat social que nous devons commencer ce travail. La question de départ étant quelle société voulons-nous ?

*« La première des choses à faire est sans doute en effet de nous exprimer collectivement sur le type de société que nous voulons. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Voulons-nous une société qui n'accorde de valeur qu'au travail rémunéré, à la production ? Voulons-nous une société de travailleurs obsédés par le seul accroissement du PIB et qui considère comme quantité négligeable la place réservée aux enfants, au temps passé avec eux, au temps passé à des activités qui n'augmentent pas immédiatement le PIB – activités parentales, activités politiques, activités personnelles, activités de soins et activités sociales – ? Ou voulons-nous une société équilibrée, qui ménage l'avenir en permettant à tous ses membres de s'investir également dans les diverses activités nécessaires au bien-être individuel et social et en organisant une véritable articulation des temps sociaux, une société qui garantit à tous un emploi convenable à la vie familiale et sociale ? »<sup>59</sup>*

---

<sup>58</sup> Langelier, Sonia. **Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Mauricie, Avis du Conseil du statut de la femme**, Québec : Conseil du statut de la femme (CSF), 2000, p. 31.

<sup>59</sup> Méda 2001, p. 117.

## Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs

C'est en 1971 à Orly en France qu'est né le premier réseau d'échanges réciproques de savoirs. Aujourd'hui, c'est plus de 450 réseaux en France seulement dont un de 2000 personnes à Evry. Le réseau des réseaux d'échanges réciproques de savoirs compte plus de 100 000 adhérents à travers une dizaine de pays.

Le principe de départ est simple : *Chacun a des savoirs qui peuvent intéresser les autres et tout le monde est capable d'apprendre et d'enseigner. Les savoirs sont aussi bien des connaissances que des savoir-faire.*

« La multiplicité des savoirs échangés – objets humains, objets sociaux – permet à chacun d'y avoir sa place, et la parité proclamée des savoirs installe la parité des personnes : les cloisons sociales et culturelles vacillent ou s'effondrent sous la force de l'échange. »<sup>60</sup>

L'échange de savoirs est vu dans ce mouvement non pas comme une fin en soi mais plutôt comme un moyen de mettre un peu plus de démocratie, de citoyenneté et de participation dans notre monde.

« Les réseaux proposent une pédagogie rentable et installent le savoir au cœur de l'exercice de la démocratie, tant il est vrai qu'acquérir des savoirs améliore notre capacité à comprendre le monde, et à agir sur notre environnement. »<sup>61</sup>

Tout apprentissage est une réponse à une question. Il s'agit d'organiser collectivement nos questions et nos réponses. Tout cela se fait strictement sur la base de l'échange citoyen à l'extérieur de toutes transactions marchandes. Les réseaux d'échanges de savoirs sont souples et peuvent aussi bien se constituer dans une école, un quartier, un groupe de femmes ou d'action communautaire.

*« La seule monnaie qui circule est le savoir : nul troc, nul rapport d'argent ou de service dans les échanges, c'est le désir et le besoin qu'en ont l'offreur et le demandeur qui déterminent la valeur du savoir. Une condition toutefois, simple et décisive : chacun en est à la fois offreur et demandeur. La réciprocité anime l'esprit des échanges, lors desquels les participants construisent eux-mêmes leur méthode et la pédagogie à mettre en œuvre. Périodicité, rencontres en binôme ou en petit groupe, les acteurs de l'échange l'organisent selon leurs désirs et leur disponibilité. »<sup>62</sup>*

---

<sup>60</sup> Heber-Suffrin 2001, p. 10.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 8.

## **L'organisation d'un réseau d'échanges réciproques de savoirs**

Les promoteurs des réseaux d'échanges utilisent à dessin le terme « réseau ». Ils ne voulaient pas se retrouver avec une organisation trop pyramidale ni trop rigide. La notion de souplesse est importante derrière l'idée de réseau.

« Aujourd'hui galvaudé, le terme de réseau exige quelques éclaircissements : qu'est-ce qui fait la spécificité et la puissance de l'organisation en réseau ? Organisation souple où chaque personne peut se relier à tous pour faire cheminer ce que chacun a choisi de relier et de mettre en commun, et/ou pour atteindre un objectif commun [...]. »<sup>63</sup>

Mais lorsqu'on a dit cela, faut-il encore préciser de quel type de réseau il s'agit ? Nous parlons ici de réseaux plutôt ouverts que fermés, qui se bâtissent au fur et à mesure, qui réunissent des intérêts différents, qui s'appuient sur la proximité géographique de ses membres et promulguent des rencontres réelles et non virtuelles.

### **Des étapes à tenir compte**

Il n'y a pas de recette magique pour créer un réseau d'échanges de savoirs qui fonctionne, ni même de séquence qu'il faudrait suivre à tout prix. Mais afin de donner une illustration plus concrète, l'auteure de *Échangeons nos savoirs!*, Claire Héber-Suffrin, rappelle les étapes que l'on retrouve le plus souvent dans la mise sur pied de réseaux.

#### **1. Démarrer à plusieurs**

L'idée part généralement d'une personne. La première étape est de rassembler d'autres personnes intéressées (des amis, des voisins, etc.)

#### **2. Comprendre le projet**

Il faut préciser ce qu'est un réseau et les attentes que l'on a avec ce projet.

#### **3. Explorer le potentiel en ressources, en personnes et en moyens**

Il s'agit de préciser le temps que l'on a pour aider à la construction du réseau, les lieux dont on dispose, soit des lieux publics ou des lieux privés (chez les personnes).

Il faut préciser les rôles, c'est-à-dire qui fait quoi, qui met en relation les demandeurs et les offreurs de savoirs, qui prend les notes pendant les rencontres du réseau, etc.

Quels moyens matériels avons-nous ? Avons-nous accès à une photocopieuse, à un téléphone, etc.

---

<sup>63</sup>Heber-Suffrin 2001, p. 161.

Commencer à réfléchir et à identifier la liste des savoirs que des gens pourraient offrir et échanger.

#### **4. Fixer un échéancier**

Établir une rencontre d'information où l'on invite le maximum de personnes en tentant déjà dans l'invitation de bien expliquer le projet.

#### **5. Animer la rencontre d'information**

Faire une présentation à plusieurs personnes du projet pour montrer dès le départ l'idée de réseau. Réaliser une présentation simple et avec beaucoup d'exemples. Expliquer pourquoi nous pensons que c'est intéressant de faire ce projet.

*« On explique alors que ceux qui se montreront intéressés feront des offres et des demandes [...]. Les offres et les demandes figureront dans un petit journal interne, sans les noms et les adresses des gens qui proposent (peut-être avec leur prénom? À voir ?) et ce journal sera distribué à tous. Et lorsque des offres et demandes correspondront, les intéressés seront mis en contact, en présence d'un des animateurs du réseau, et les modalités – provisoires- de départ seront adoptées : le lieu où les échanges se dérouleront, leur fréquence (tous les mois, tous les deux mois, trois fois par semaine). Il importe d'être très concret et de multiplier les exemples à l'envi; les intéressés fixeront aussi la méthode, les outils pour enseigner. De temps en temps, des rencontres seront proposées pour expliquer comment ça marche, faire la fête, ouvrir des lieux de parole. »<sup>64</sup>*

On passe à l'étape d'identifier les offres de savoirs et les demandes. Certaines personnes n'y arriveront peut-être pas. On conserve leurs coordonnées et on les tient au courant.

#### **6. Se donner des conditions propices au repérage des savoirs**

Faire un tour de table, pas de notes, pas d'engagement juste pour énoncer des choses que l'on sait et des choses que l'on ne sait pas en général. On commence avec une personne qui sera en mesure de s'exprimer sur le sujet.

Pour *désécialiser*, il faut parfois demander aux gens : qu'est-ce que vous aimez faire ?

Un deuxième tour de table peut s'avérer intéressant parce que le fait d'avoir entendu des gens donne des idées à d'autres.

La deuxième étape est de demander aux gens les savoirs qu'ils sont prêts à vouloir offrir et à vouloir demander.

---

<sup>64</sup> Heber-Suffrin 2001, p. 181.

Un truc lorsqu'une nouvelle personne arrive et ne sait pas trop quoi offrir ou quoi apprendre, on peut simplement tracer un tableau à quatre colonnes :

- une colonne d'offres ;
- une colonne de demandes ;
- une autre avec les échanges en attente non encore réalisés ;
- une dernière avec les échanges en cours.

Cela donne la possibilité à la personne de se situer et lui permet d'avoir de meilleures idées.

## **7. S'organiser**

Si on veut que le réseau survive et se développe, cela prend un minimum d'implication, il faut donc lancer un appel à la participation de tous. Il faut également réfléchir pour se mettre en lien avec d'autres réseaux. Les échanges avec d'autres réseaux permettent de surmonter les obstacles que nous rencontrerons en cours de route.

Les réseaux doivent multiplier les occasions de rencontres. Des rencontres pour partager, pour mettre en relation, pour vivre le temps de fêtes et développer un sentiment d'appartenance, pour ajouter la notion de convivialité et de plaisir à l'apprentissage. C'est également une façon de s'impliquer pour certains membres en prenant des responsabilités. Bref, ces rencontres contribuent à renforcer ces liens sociaux.

### **Exemples de savoirs offerts et demandés**

- Accordéon
- Aide à la rédaction de documents administratifs
- Aide aux traductions
- Anglais
- Apprendre à chanter juste
- Basket-ball
- Bricolage
- Broderie
- Code de la route
- Confection de rideau
- Danse en ligne
- Décoration intérieure
- Dentelle
- Dressage de chiens
- Fabriquer des bijoux fantaisie
- Gâteau au fromage
- Initiation photo
- Jardinage
- Nourrir et soigner les animaux
- Pétanque
- Poterie

- Relaxation
- Repassage
- Sculpture
- Tours de magie
- Utilisation du magnétoscope

## **La charte des réseaux d'échanges réciproques de savoirs**

La présente charte constitue la référence éthique pour les réseaux d'échanges réciproques de savoirs.

1. Les « réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) », groupes d'éducation populaire, sont constitués de citoyenNEs sans distinction d'âge, de conviction politique ou religieuse, ni d'origine culturelle ou sociale.

Les RERS ont pour but de permettre aux personnes de transmettre leurs savoirs et d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque. (Savoirs : connaissances et savoir-faire)

2. Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs fonctionnent en réciprocité ouverte, c'est-à-dire qu'il est possible de recevoir un savoir d'une autre personne que celle à qui l'on donne. Les RERS facilitent la possibilité d'entrer en relation entre personnes, étant entendu que l'on peut commencer à apprendre avant d'enseigner (ou vice et versa) et que l'on saura prendre le temps nécessaire pour arriver à l'indispensable réciprocité.

3. La transmission des savoirs ne donne lieu à aucune contrepartie financière. L'offreur qui transmet un savoir ne perd rien de ses connaissances. Le demandeur est invité à offrir à son tour un ou plusieurs de ses savoirs. Il n'y a pas lieu de mettre en place une hiérarchie ou un étalon quel qu'il soit pour mesurer la valeur relative de ces savoirs.

4. Le contenu de chaque échange, les méthodes d'apprentissage ou de transmission, les modalités pratiques de réalisation sont du ressort des intéressés qui se déterminent librement en fonction de leurs désirs, moyens, problèmes ou disponibilités. Une mise en relation a lieu pour aider chacun à mieux définir le contenu, la méthode et les critères d'évaluation de chaque échange.

5. Tout membre d'un RERS aura le souci d'aider chacun à identifier ses propres savoirs et les moyens de les transmettre à d'autres, tout en l'aidant à élaborer ses demandes d'apprentissages et de formations. Le souci de la réussite de l'autre est indispensable pour approfondir son propre savoir. Cette interaction entre individus est source d'auto-formation et par là même de valorisation individuelle et personnelle par autrui.

6. Aucun cadre juridique n'est recommandé. Il n'y a pas de règlement modèle pour le fonctionnement de chaque RERS (y compris pour les moyens financiers nécessaires). La réciprocité doit être le critère indispensable d'appréciation de tous les projets. Dans

l'organisation des RERS, on sera attentif à ce que chacun soit acteur, y compris en ce qui concerne l'élaboration de l'information, le pouvoir de décision et les méthodes et moyens d'apprentissage, et prenne ainsi une part active à la bonne marche de son RERS.

7. La valorisation individuelle développée au sein des RERS doit se vivre comme une école de citoyenneté. À ce titre, il est important que la création collective reste un des objectifs des RERS. Il faudra donc faire en sorte que les échanges de savoirs débouchent sur des initiatives collectives.

8. Les personnes qui peuvent être reconnus comme animatrices des RERS doivent être :

- capables de travailler en équipe avec le dessein d'y intégrer d'autres participants ;
- partie prenante d'une société pluriethnique, pluriculturelle, société diverse dans ses composantes idéologiques, philosophiques, religieuses, etc. ;
- attentives à ce que les savoirs échangés le soient dans une optique tolérante, conviviale, au bénéfice de l'épanouissement personnel et collectif de tous et de toutes et de chacun-e, non récupérables en tant que tels par quelque idéologie que ce soit. Au fur et à mesure du développement des RERS, on inventera les moyens nécessaires à la formation des participantEs et des animatrices et animateurs, pour leur donner la possibilité de mieux entendre les offres et les demandes, d'être aussi efficaces que possible dans les mises en relation entre offreurs et demandeurs, ainsi que dans le « suivi » des échanges.

9. Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs s'obligent à se relier en un « réseau de réseaux » dans un mouvement. Dans ce mouvement, chaque RERS est central pour d'autres réseaux. La liaison entre RERS est donc une condition indispensable de la reconnaissance de chacun d'entre eux en tant que « réseau d'échanges réciproques de savoirs ».



## CONCLUSION

*« Ces lueurs de démocratie, fragiles et vacillantes,  
mais jamais étouffées,  
ne surgissent pas toujours là où on les attend.  
Elles ne sont pas pour autant spontanées,  
elles naissent d'un long travail souterrain à la manière des feux follets. »*<sup>65</sup>

Est-il vraiment possible de conclure un tel document, sur un sujet comme l'exclusion ? La seule vraie conclusion est dans l'action, celle que nous devons réaliser pour démontrer, comme le disait le Forum social mondial de Porto Alegre, *qu'un autre monde est possible*.

L'exclusion n'est pas une fatalité incontournable. Un ensemble de mesures, de décisions, d'actions permettent d'éviter de faire vivre la réalité de l'exclusion. Il est possible de rompre ce processus dans lequel sont enfermées quotidiennement des milliers de personnes. Faut-il encore commencer par croire aux personnes qui se retrouvent en situation d'exclusion et par travailler en termes de prévention pour que les gens ne se retrouvent pas sur cette pente glissante.

L'accès au travail pour toutes et tous devient alors un enjeu incontournable. Il faut donc à la fois avoir de vrais moyens pour permettre aux personnes qui vivent de l'exclusion d'intégrer le travail. Nous parlons ici d'accompagnement, de lieux pour retisser des liens sociaux, de mesures de discrimination positive, de mesures pour tenir compte de pertes possibles de productivité, etc.

D'autre part, il faut repenser la notion même de travail. Il faut être en mesure de l'élargir à plus que le salariat et surtout à plus que le salariat en entreprises privées. Une des étapes est de permettre la création d'un mouvement d'économie sociale et solidaire qui vienne élargir le sens du travail et de l'économie. Il faut également élargir en donnant une plus grande reconnaissance à toutes les activités d'action bénévole, de créations et de citoyenneté.

Mais le travail, même élargi, n'est pas tout. Il faut également travailler à la consolidation et à la recréation de liens sociaux, que ce soit dans les familles, dans le quartier ou le village, entre les personnes se reconnaissant autour d'une identité distincte.

Un outil important pour réaliser cela : l'échange de savoirs. Une approche qui part non pas des « manques » ou des faiblesses mais bien du principe que toutes et tous ont des savoirs et peuvent apprendre à les partager à d'autres. Ces moments d'échanges de savoirs deviennent des occasions de créer de nouveaux liens significatifs.

---

<sup>65</sup> Baron ... [et al.] 1998, p. 9.

À travers tout cela, la lutte contre l'exclusion nous interpelle dans la lutte contre la discrimination faites aux femmes. Il faut relancer le débat pour permettre, au moyen de mesures concrètes, une participation citoyenne pleine et entière de toutes les femmes.

En résumé, il faut « créer des liens pour contrer l'exclusion » comme tente de le faire le CDÉACF avec cette session.

## Quelques adresses utiles

- **Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus  
Québec (Québec)  
G1K 7E5

Téléphone: (418) 525-0040  
Télécopieur : (418) 525-0740  
Courriel : [pauvrete@clic.net](mailto:pauvrete@clic.net)  
Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

- **Mouvement des Réseaux d'échanges réciproques de Savoirs**

B.P. 56 - 91002 Évry Cedex

Téléphone: 33 (0) 16 079 10 11  
Télécopieur: 33 (0) 16 079 15 41  
Courriel : [mrers@wanadoo.fr](mailto:mrers@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mrers.org](http://www.mrers.org)

- **Fédération des femmes du Québec**

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309  
Montréal (Québec)  
H2Y 1E6

Téléphone : (514) 876-0166  
Télécopieur : (514) 876-0152  
Courriel : [femmes@ffq.qc.ca](mailto:femmes@ffq.qc.ca)  
Site Internet : [www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca)

## Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine

Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) réunit une documentation de base pour l'information, l'intervention et la recherche dans les domaines suivants : l'alphabétisation, les communications, la condition féminine, l'éducation des adultes et l'éducation populaire, la formation professionnelle, l'éducation interculturelle, l'action communautaire, la démocratie, l'économie sociale, les technologies de l'information et des communications (TIC). Le CDÉACF est dépositaire unique des productions issues des Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA).

Le Centre produit un bulletin bimensuel de ses nouvelles acquisitions, un catalogue des documents en alphabétisation en français et d'autres répertoires. Il offre des services de prêt entre bibliothèques, de recherches bibliographiques par Internet, de consultations et de référence.

### **CDÉACF**

**110, rue Ste-Thérèse, bureau 101  
Montréal (Québec)  
H2Y 1E6**

**Téléphone : (514) 876-1180  
Télécopieur : (514) 876-1325  
Courriel : [info@cdeacf.ca](mailto:info@cdeacf.ca)  
Site Internet : [www.cdeacf.ca](http://www.cdeacf.ca)**